

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



25042160



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

21 MARS 2025

Greffier Le greffier

N° d'entreprise : **0473 952 094**

Nom

(en entier) : **Asteria**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Constant Grandprez 29, 4970 Stavelot**

Objet de l'acte : Nomination d'une personne déléguée à la gestion journalière

Extrait des résolutions unanimes et écrites du conseil d'administration d.d. 7 mars 2025:

[...]

Le conseil d'administration prend les décisions suivantes à l'unanimité:

1.1 Nomination d'une personne déléguée à la gestion journalière.

Le conseil d'administration décide, conformément à l'article 5:79 CSA, de déléguer à M. Mario Cabanas la gestion journalière de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat. Il exercera son mandat à titre gratuit.

Conformément aux dispositions légales applicables, la nomination susmentionnée sera déposée au greffe du Tribunal d'Entreprise compétent et sera publiée dans les annexes du Moniteur belge.

1.2 Procuration.

Le conseil d'administration donne procuration à M. Pieter Van den Broeck, Mme. Eveline Parisis et Mme. Charlotte Vingerhoets et/ou tout autre avocat et employé du cabinet d'avocats Monard Law SRL dont le siège social est sis à 1150 Sint-Pieters-Woluwe, Tervurenlaan 270 et inscrit auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0538.839.651, chacun agissant seul et avec possibilité de substitution, à faire tout ce qui est nécessaire pour publier le procès verbal du conseil d'administration de la Société à l'annexe du Moniteur belge, pour modifier l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales, pour accomplir à cet effet toutes les formalités administratives et, entre autres, de représenter la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, d'un bureau d'affaires au choix de la Société et du greffe du Tribunal de l'Entreprise et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile à cet effet.

[...]

Charlotte Vingerhoets
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2025 - Annexes du Moniteur belge